

279 P NP DM86

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Télécopie

À/To: Madame Monique Gélinas	De/From: José Arréal
Tél: 418-643-9474	Pages: 4
Firme/Co.: BAPE	Date: Le 29/03/11
Re: Mémoire – Projet parc éolien, Saint-Valentin, Montérégie	CC:
<input type="checkbox"/> Urgent <input type="checkbox"/> Pour avis <input type="checkbox"/> Commentaires <input type="checkbox"/> Réponse <input type="checkbox"/> Confidentiel	

Bonjour,

S'il vous prendre connaissance du mémoire ci-joint.

Merci.

José Arréal



Projet parc éolien

Saint-Valentin

Montérégie

Mémoire

J'habite à Saint-Bernard-de-Lacolle, municipalité voisine de Saint-Valentin, depuis plus de 30 ans.

Il y a 9 ans, j'ai acheté une terre avec une belle érablière. J'y ai construit ma demeure. J'ai défriché ma terre en partie pour faire la culture des céréales. Durant ces 30 années, je suis retourné vivre à Montréal à deux reprises pour de courtes périodes et je suis toujours revenu dans la région.

Nous sommes situés en bordure de la Rivière Richelieu; chaque printemps, des nuées d'outardes traversent nos terres car c'est un corridor qu'elles empruntent naturellement année après année. Tout un spectacle! On nous a dit qu'il n'y aurait aucun problème, qu'avec le temps, les oiseaux apprendraient à contourner les éoliennes. Je n'en suis pas convaincu. Environnement Canada parle plutôt d'une hécatombe.

Je ne vois pas pourquoi on veut implanter un projet éolien dans une région qui a toujours été reconnue comme hautement agricole. Seulement deux pourcent (2%) des terres québécoises sont propices à l'agriculture.

Pourquoi la Commission de protection du territoire agricole du Québec dézonerait-elle des terres pour les éoliennes, alors qu'elle refuse de dézoner des terres de roches où il ne pousse rien? Sur ces terres de roche, on pourrait bâtir des maisons qui rapporteraient des taxes aux municipalités pendant de nombreuses années sans avoir à subir tous les inconvénients des éoliennes.

Et que fait-on du problème de drainage et de compaction des terres, du risque de contamination de la nappe phréatique à cause des pieux qui devraient être utilisés sur 21 des 25 éoliennes du projet éolien à Saint-Valentin?

Je dis « NON » à la construction d'éoliennes industrielles de 483 pieds de hauteur à proximité des résidences, une distance de 750 mètres n'est pas logique, elle ne peut qu'entraîner une détérioration de la qualité de vie et de la santé des résidents!

Il n'y a aucune acceptabilité sociale à ce projet dans notre communauté. Seulement ceux qui en profiteront monétairement sont en faveur.

Mémoire présenté par

José Arréal

